Le 21 septembre 2023,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RTE et le Parc national des Cévennes s'associent pour protéger la biodiversité sous les lignes électriques

Le Parc national des Cévennes et RTE ont signé une convention de partenariat pour préserver la biodiversité. Traversé par 9 lignes électriques aériennes à 63 000 volts et une ligne électrique à 225 000 volts, ce territoire abrite de nombreuses espèces animales et végétales protégées. RTE et le Parc national des Cévennes s'associent pour mettre en œuvre, au-delà des solutions de gestion de la végétation les mieux adaptées à l'environnement, des actions spécifiques pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel.

S'étendant sur 113 communes de la Lozère, du Gard et de l'Ardèche (3 000 km²), le Parc national des Cévennes abrite **plusieurs sites naturels remarquables.** 15 kilomètres de lignes électriques, permettant d'alimenter en électricité ces 3 départements, traversent ces zones. **Pour préserver leur biodiversité, RTE et le Parc national des Cévennes ont signé un partenariat pour la période 2023 - 2029.**
La signature de la convention va permettre la mise en place de plusieurs actions communes dont :

- Le partage des données du réseau électrique et des données environnementales du Parc qui permettront d'identifier les zones qui nécessitent des actions spécifiques, notamment pour la gestion de la végétation sous les lignes.
- L'identification d'un programme de pose de balises avifaunes sur les lignes électriques pour la protection des oiseaux.
- La sensibilisation des salariés du Parc national et de RTE sur leurs enjeux respectifs.

Les travaux menés par RTE actuellement dans le Parc national illustrent ce partenariat. Pour garantir la disponibilité des ouvrages et assurer la sureté du fonctionnement du système électrique, RTE réalise en septembre 2023 une opération de remplacement d'un support en bois sur la ligne entre Mende et le bassin du Tarnon qui traverse le cœur de Parc. Programmés en fonction du calendrier écologique, ces travaux sont réalisés à l'aide d'un hélicoptère pour permettre une intervention plus rapide et éviter la création de pistes d'accès lourdes au sein du Parc national des Cévennes.

« Nous sommes ravis de renforcer, à travers ce partenariat, des échanges qui existent depuis des années. Un travail commun qui permet à nos équipes de maintenance d'intervenir au bon moment et avec des solutions adaptées à ce site d'exception ». Laurent Dormes, Directeur du Groupe Maintenance Réseau Forez Velay RTE.

Contact Presse RTE
CORTI Paola / paola.corti@rte-france.com / Tél. : 06 62 34 06 34

Contact PNC
MALTAVERNE Natacha / natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr / Tél. : 06 99 76 40 49

En savoir plus
www.rte-france.com
www.cevennes-parcnational.fr

« Cette convention est le fruit d'échanges fructueux entrepris depuis plusieurs années afin de permettre à RTE d'effectuer son programme de travaux et de maintenance sur le réseau dans le respect de la réglementation du cœur de Parc liée à la présence d'enjeux environnementaux, patrimoniaux et paysagers », Anne Legile, directrice du Parc national.

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes est le seul parc national français de moyenne montagne. Il couvre près de 3 000 km² en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Réparti sur 121 communes, dont 113 adhérentes à sa charte, il compte une population significative et permanente dans sa zone cœur, protégée et réglementée.
Les interactions homme-nature, construites au fil des siècles, fondent la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et son foisonnement culturel. Le climat, l'altitude et la géologie, fortement contrastés, ont influencé l'implantation et les activités humaines, l'architecture, les paysages, la végétation et la faune, créant ainsi un territoire d'une grande diversité. On dénombre 2410 espèces animales et 11 000 espèces végétales dont 2350 plantes à fleurs.
Ce territoire exceptionnel a été distingué internationalement à trois reprises : réserve de biosphère en 1985, inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses paysages agropastoraux vivants en 2011 et réserve internationale de ciel étoilé en 2018.

Contact Presse RTE
CORTI Paola / paola.corti@rte-france.com / Tél. : 06 62 34 06 34

Contact PNR
MALTAVERNE Natacha / natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr / Tél. : 06 99 76 40 49

En savoir plus
www.rte-france.com
www.cevennes-parcnational.fr